

DIOCÈSE
DE
QUIMPER

— — —
DOYENNÉ
DE
PONT-CROIX

Pont-Croix, le 25 8^{bre} 1902.



Monsieur,

* J'ai l'honneur de vous fournir les
enseignements demandés par un communiqué
de l'évêché sur l'enseignement religieux et la
langue bretonne dans la paroisse de P. Croix.
1^o Il y a suivre les catéchismes de 1^{re} communion
une cinquantaine dont la moitié en français
et l'autre moitié en breton. Encore parmi ces 25
enfants français, 10⁰ devraient suivre le catéchis-
me breton, leurs parents ne sachant que le
breton.

2. Il y a dans la paroisse de P. Croix deux caté-
chismes, en français pour 15 enfants, et en breton
pour 20, pour les trois communions.

3. Les instructions paroissiales se font en breton
à la messe matinale et à la 9^h messe, et en français
à la messe de 8^h tous les dimanches. Le Breton est
on peut le dire la langue habituelle de la popu-
lation.

4. Il y a 80 enfants au 3^e communions qui

qui sont incapables d'apprendre un autre
catéchisme que le catéchisme breton -

Plusieurs autres entendraient avec plus de fruit
le catéchisme breton que le catéchisme Français.

Il est donc, même à P^r Croix impossible, pour
le moment du moins, et d'ici long temps de
songer à donner l'instruction religieuse
au plus grand nombre autrement que dans
la langue bretonne...

Aggréer, Monseigneur, l'hommage de
mes sentiments les plus respectueux.

Votre fils soumis et dévoué,

A. Cephani Ch. H. Curé -
Doyen de P^r X.

Meylars

Monsieur



- Le nombre des enfants fréquentant
- 1^o Le Catéchisme de la première
 - 2^o Communions est de 60.
 - 3^o Aucun de ces enfants ne peut
 - suivre le Catéchisme français.
 - 4^o Ces enfants ne Communiquent qu'en
 - 5^o Breton.
 - 6^o Toutes les instructions se font
 - en Breton, je ne connais pas de
 - paroisse où pourrait suivre une
 - instruction française.

J'ai l'honneur de vous adresser d'ici
de votre grandeur Le très humble
et très-obéissant Serviteur

Guillaume recteur de Meylars.

Goulven, le 22 Octobre 1902



Monsieur,

J'ai l'honneur de communiquer à
votre Grandeur les renseignements
demandés dans le dernier numéro de
la Semaine religieuse.

1° Il y a, à Goulven, 43 enfants
inscrits au catéchisme de première
communion.

2° Parmi ces enfants deux seulement sont
à même d'apprendre le catéchisme
français : le fils de Monsieur l'Instituteur
et un autre enfant sorti de l'Orphelinat de Quimper.

3° Tous les autres enfants, c'est-à-dire
41 sur 43, ne pourraient abandonner
le catéchisme breton, sans sérieux préjudice
pour leur instruction religieuse.

4° Ils sont absolument incapables
actuellement d'apprendre un autre caté-

chisme que le catéchisme breton.

5. A Goulien le catéchisme se fait en breton. — Toutefois on fait aussi le catéchisme français aux enfants dont j'ai parlé plus haut, qui sont à même de l'apprendre.

6. Les instructions paroissiales se font en breton.

Veuillez agréer l'hommage
du profond respect avec lequel j'ai l'honneur
d'être, Monsieur,
de votre Grandeur

Le très-humble et très-obéissant serviteur.

J. Goret

R^{eu} à Goulien.

Clédou - Cap-Sizun, le 22 octobre 1902



Monsieur,

J'ai l'honneur de vous donner les renseignements que vous demandez sur le catéchisme et sur les instructions paroissiales.

1^{re} Les enfants de 10 ans qui doivent faire leur 1^{re} communion en 1903 sont au nombre de 58 ; les enfants de 9 ans que la distance et les difficultés de communications n'empêchent pas d'assister au Catéchisme sont au nombre de 42.

2^{re} Aucun de ces enfants n'est capable d'entendre facilement et avec fruit le Catéchisme, à l'exception de la fille d'un ^{français} douanier et d'un garçon étranger qui est momentanément en pension à l'école communale.

3^{re} Aucun des enfants de la paroisse ne peut abandonner le catéchisme breton, sans

serieux détournement pour son instruction religieuse.

4.^e Ils sont tous incapables d'apprendre un autre catéchisme que le catéchisme breton; les plus instruits ne sont pas capables, à 10 ans, de comprendre toute une phrase française, et, surtout, leurs parents ne pourraient plus leur apprendre un mot de catéchisme.

5.^e Il n'y a, dans la paroisse, que le seul catéchisme breton. Aux deux enfants qui apprennent le catéchisme français on consacre quelques minutes chaque fois qu'ils prennent part au catéchisme. D'ailleurs, depuis cinq ans que je suis dans la paroisse, tous les enfants que j'ai vus apprendre le catéchisme ^{français}, une seule fille exceptée, pourraient mieux aussi bien les explications bretonnes que les explications françaises.

6.^e Toutes les instructions se font en breton.

J'ai l'honneur d'être, avec un profond respect,

Monsieur

de votre Grandeur

le très-humble et très-obéissant serviteur

P. Hecqorn
recteur de Bleday

23 Octobre 1902.

PAROISSE
D'ESQUIBIEN

J'ai l'honneur de transmettre à Votre
Grandeur les renseignements qui con-
cernent Esquibien au sujet des
Catechismes.

1 ^o Garçons âgés de 10 ans	---	36	
----- 9 ans	---	23	
			59
Filles âgées de 10 ans		38	
----- 9 ans		21	
			59
Total général			110.

- 2^o. Aucun de ces enfants n'est capable
de comprendre la plus simple ex-
plication du Catechisme français.
- 3^o. Tous ces enfants, en suivant le caté-
chisme français, subiraient un
sérieux détournement pour leur ins-
truction religieuse.

1^{re}. — Tous ces enfants, sans exception,
sont incapables d'apprendre un
catéchisme autre que le caté-
chisme breton.

2^{re}. Il n'y a pas de catéchisme fran-
çais.
(2 filles étrangères à la paroisse mais
à l'école d'Esquibie apprennent
le catéchisme français.)

Catéchisme breton 2^o Communion

Garçons	----	20	}	39
Filles	----	19		

Catéchisme breton, 3^o Communion

Garçons	—	19	}	34
Filles	—	15		

Total général des enfants
2^o 2^o 3^o Communion -- 73 --

Total des 2^o Communion

1^o Communion 110
2^o et 3^o — — — 73

183

6^e. Les instructions paroissiales se
donnent en breton, parce que
plus des 9 dixièmes des adultes
ne peuvent suivre une con-
férence française.

Monsieurs,
En implorant votre précieuse
bénédictio[n] pour le clergé et
la paroisse d'Esquillin, j'ai
l'honneur de vous présenter
l'hommage de mon respect et
de mon dévouement en V. S.

J. E. Corrig
Armes Esquillin

DOYENNÉ
DE
PONT-CROIX
—*—
PAROISSE
DE
BEUZEC-CAP-SIZUN

Beuzec-Cap-Sizun, le 22 octobre 1892



Monsieur

J'ai l'honneur de vous fournir
les renseignements que vous
demandez au sujet des
catéchismes et prédications
dans les paroisses.

12 Quarante enfants âgés de 10 ans
suivent les catéchismes de

première communion à
Beuzec Cap. Liger (une année seulement)

- 2^e Parmi ces enfants aucun ne
pourrait entendre parfaitement
et avec fruit le catéchisme français
- 3^e un seul connaît un peu le français
- 4^e Trente-neuf sont absolument
incapables de suivre le catéchisme français
- 5^e Il y a, à Beuzec Cap Liger, un
seul catéchisme qui se fait
en breton
- 6^e Toutes les instructions se
donnent en breton

Veuillez agréer, Monseigneur,
l'expression des sentiments les
plus respectueux et dévoués de votre
très humble serviteur
M. L. Bee, recteur

He de Sein Le 23 aout 1902



Mon Cher Ami,

J'ai m'empresse de te transmettre les renseignements demandés par l'Eveche relativement à l'usage du Breton :

Les Instructions paroissiales se font exclusivement en breton à l'He de Sein.

Par suite des nouveaux règlements 48 enfants suivent le catéchisme de 1^{re} Communion, parmi eux pas un qui puisse suivre avec fruit le catéchisme français.

33 enfants suivent le catéchisme de 2^e et de 3^e Communion. J'ai pu, à leur sujet, faire la même observation.

Le catéchisme breton ~~exige~~ suit jusqu'ici (pas un seul enfant qui suive le catéchisme français) s'impose sans peine de vain surpasse l'instruction religieuse.

Ton très dévoué en N.S.J.C

Al. Le Baryne s.^r

J. M. J. Mahalon

Monseigneur



Je m'empresse de défier au
devoir exprimé par votre Grandeur.
D'après les nouveaux règlements,
il y a vingt et un enfants dans
les conditions requises (9 ans.)
D'après votre désir et le mieux
que j'ai expliqué de mon mieux
à mes paroissiens (et tant donné l'état
des circonstances actuelles) je crois
que j'aurai quelques uns à faire
le catéchisme préparatoire à la
première communion, mais
pour tous, plusieurs sont distants
du Bourg entre cinq et huit kilomètres.

J'en ai trente de dix ans qui
suivent régulièrement le catéchisme
à l'Eglise (c'est de rigueur
sous peine de l'application
éditée par qui de droit).

Pour ce qui est de la 2^e - 3^e - 4^e
et 5^e questions, je vous réponds
comme un Breton, en toute franchise
qu'il n'y a que le catéchisme
breton qui s'enseigne dans ma
paroisse, et que le catéchisme
français y serait d'un résultat
absolument nul au point de vue
de l'instruction religieuse,
(la seule recherchée dans les
catéchismes.)

La population de Mahalon tout
entière se moquerait du
prêtre qui monterait en chaire

pour faire une instruction française;
les deux centimes ne sont pas à
même de suivre une instruction faite
en cette langue, d'une manière fructueuse.

Je crois, Monseigneur, par ce court
exposé, avoir répondu à ce que
vous me demandiez.

Je prie votre Grandeur de vouloir
bien agréer l'assurance de mon
plus respectueux dévouement en
M. L. Z. C.

J. Salau
Rector.

Mahalon 22 octobre 1902.

+ Primetis, le 21 Octobre 1902.

Monsieur,



J'ai l'honneur de transmettre à
Votre Grandeur les renseignements
demandés au sujet des enfants
qui fréquentent le catéchisme dans
ma paroisse.

- 1^o Le nombre exact des enfants de 6 à
10 ans qui suivent les catéchismes de
première Communion est de 70.
- 2^o Aucun parmi eux ne pourrait
~~entendre~~ facilement ni suivre avec
fruit le catéchisme français
- 3^o Aucun par conséquent ne pourrait

abandonner le catéchisme breton sans
un sérieux détriment pour son instruc-
tion religieuse.

- 4^e Quelques uns, sachant passablement
lire le français, seraient capables -
(absolument parlant) d'apprendre
le texte du catéchisme français, mais
n'en comprendraient pas le vrai sens.
- 5^e Il n'y a dans la paroisse qu'un seul
catéchisme: le catéchisme breton.
- 6^e Les instructions paroissiales se font
toutes en breton.

Daignez agréer, Monseigneur,
l'hommage du profond et filiale
respect avec lequel j'ai l'honneur
d'être de Votre Grandeur

Le très-humble et très-
obéissant serviteur en N. S.

J. S. Seznec
Recteur de Prindig

x
J.B.7
Ponhinec

4 F 17

Ponhinec le 21 octobre. 1902



Monsieur.

J'ai l'honneur d'adresser à Votre Grandeur les renseignements qu'elle
demande relativement au catéchisme des enfants et aux instructions paroissiales.

- 1- à Ponhinec il y a 143 enfants de 7 à 10 ans qui sont appelés à suivre le catéchisme et la
première communion.
- 2- Pas un seul de ces enfants qui soit en état de suivre le catéchisme français
- 3- Pas un seul qui sache le français suffisamment pour abandonner le catéchisme breton.
- 4- Pas un seul qui soit capable d'apprendre le catéchisme français
- 5- Il n'y a qu'un seul catéchisme et il ne peut se faire qu'en breton. Quand un enfant
demande à apprendre le catéchisme français on le lui fait réviser avec d'autres enfants.
- 6- Les instructions paroissiales se font et ne peuvent se faire qu'en breton.

Veuillez agréer,

Monsieur

l'hommage respectueux avec le quel j'ai l'honneur d'être

à Votre Grandeur

le très humble et très obéissant serviteur

Kaïsler Guiguer
rect. de Ponhinec

Quimper, le 24 Octobre 1902



Monsieur

J'ai l'honneur de vous adresser aujourd'hui les renseignements demandés dans le numéro de la Semaine Religieuse, du 17 Octobre, et je prie Votre Grandeur d'excuser un retard qui a été indépendant de ma volonté.

1^o Environ 220

2^o 220

3^o 70 à coup sûr ne pourrions tirer aucun profit de
du catéchisme français.

4^o 60

5^o Il y a, dans la paroisse, catéchisme français et catéchisme breton, pour les trois communions
Environ 480 enfants fréquentent les catéchismes
français — 120 les catéchismes bretons

6^o A la 1^{re} messe et à la grand messe, l'instruction se
donne en breton

A la messe de huit heures, en français

Daigne Votre Grandeur agréer l'hommage de
mon plus profond respect

H. Pellerin
rect.



Monsieur

J'ai l'honneur de vous transmettre les renseignements que votre grandeur m'a demandés par la Semaine Religieuse.

Le nombre des enfants de 9 et 10 ans appelés à suivre le catéchisme préparatoire à la première communion est de 113.

Parmi ces enfants, quatre ou cinq sont peut-être capables d'entendre le catéchisme français.

Aucun de ces enfants ne peut abandonner le catéchisme breton sans détriment pour leur instruction religieuse.

Tous ces enfants, moins quatre ou cinq sont incapables d'apprendre dans le délai voulu, un autre catéchisme que le catéchisme breton.

Le catéchisme breton seul existe dans la paroisse.

Les instructions paroissiales se font toujours en breton.

Je vous prie d'agréer

Monsieur
l'hommage des sentiments respectueux et
dévotés de votre très humble et très
obéissant serviteur en J. S.

V. Denich
recteur de Plagoff

Plagoff, le 20 octobre 1902.

Plagoff